

Des clous, des planches et un marteau. En route pour le terrain d'aventures !

22 août 2026



Des rires d'enfants, une joyeuse agitation, lorsque je découvre le terrain d'aventure de Villiers-le-Bel en cet après-midi d'août, je suis immédiatement conquise par l'atmosphère du lieu. Cela fait dix ans que les [Céméa](#) ont relancé les [terrains d'aventures](#), apparus en France dans les années 1970 et progressivement abandonnés jusqu'à disparaître dans les années 1980. A l'époque, dans un contexte marqué par mai 1968, l'approche éducative était plutôt non-directive, une grande liberté était laissée aux enfants. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le terrain d'aventure de Villiers-le-Bel dans le Val d'Oise a trouvé sa place dans un lieu au nom plein de promesses, le « champ des possibles ». On y trouve aussi des jardins partagés et une ferme pédagogique. Le terrain

se situe plus précisément dans le « petit-bois » ce qui permet aux enfants les plus aventureux d'imaginer des cabanes perchées dans les arbres. A mon arrivée je suis accueillie par Suzanne, étudiante en philo et salariée des Céméa, qui a fait le choix de travailler dans les terrains d'aventure. C'est elle qui est responsable du lieu et des autres animateurs et animatrices. Je suis impressionnée par sa grande sérénité et son lâcher-prise alors que les enfants, nombreux ce jour-là, évoluent sur un terrain qui n'est pas sans danger. « Tu ne peux pas aller sur le terrain avec tes sandales, il peut y avoir des bouts de verre », dit-elle à un jeune garçon qui vient pour la première fois. Plusieurs enfants arrivent accompagnés de leurs parents qui viennent découvrir le lieu. « On vient d'emménager et on voudrait visiter, c'est possible ? » Suzanne rappelle que le terrain est à tout le monde, chacun a le droit de s'y promener et de participer aux activités, mais il faut s'inscrire à l'entrée sur un registre des visiteurs. Je lui demande si les enfants qui viennent sont toujours les mêmes. En effet, il y a cet été environ 80 enfants qui viennent régulièrement, alors qu'au démarrage du projet il n'y en avait qu'une quarantaine.

Que font les enfants dans ce petit bois ? A l'accueil trois enfants s'activent à préparer le goûter tandis que d'autres passent au « magasin » chercher des clous ». « As-tu passé ton permis outils ? » s'enquiert l'animatrice qui gère le magasin. L'enfant répond par la négative, il doit donc d'abord passer son permis pour apprendre à utiliser un marteau, une visseuse, une scie. Comme m'explique Suzanne, l'autonomie des enfants est ici au cœur du projet, mais elle est encadrée. D'ailleurs une fois les cabanes construites, Suzanne endosse son costume d'inspectrice des travaux finis – je n'ai pas osé demander si c'était une image ou si elle se déguisait vraiment – et passe vérifier qu'il n'y a pas de danger, de clous qui dépassent ou de planchers trop fragiles. Je comprends qu'on est loin du slogan « il est interdit d'interdire » des années 1970 ! De fait, on sent bien sur le terrain l'influence de l'éducation populaire et de l'éducation nouvelle avec ce « permis outils » mais aussi l'organisation d'un conseil dont les

règles sont affichées sur une grande pancarte en bois. J'arrive d'ailleurs au moment où le conseil va commencer, mais pendant tout le temps de ma visite, je ne vois pas de conseil se mettre en place. Là où il devrait se dérouler, dans un vaste abri en bois construit par la mairie, trois ados sont en train de se taquiner en regardant leurs réseaux sociaux. Je me fais alors la réflexion qu'à part ces trois ados, les téléphones ont quasiment disparu du terrain sans pour autant être interdits ! Les enfants sont tellement absorbés par leurs jeux qu'ils ne prêtent plus attention à leur téléphone ! Je les vois scier, clouer, visser, jouer dans les cabanes, se balancer sur des balançoires improvisées. Les plus grands ont réussi à construire une vaste cabane dans un arbre à laquelle on accède avec une échelle. Tous sont tellement engagés dans leurs activités que je me demande comment un conseil pourrait avoir lieu puisque la présence au conseil n'est pas obligatoire.

C'est là ma principale interrogation en parcourant ce lieu magique : comment créer des règles collectives dans un lieu où c'est la liberté qui prime ? Suzanne me précise qu'il y a certains rituels auxquels les enfants ne peuvent pas déroger. Par exemple chaque jour commence par un temps de ramassage des déchets sur l'ensemble du terrain. Il y a aussi chaque jour un programme d'activités affiché : ce jour-là c'est rangement du fond du terrain, consolidation du toit d'une cabane et création de bracelets, mais rien ne garantit que ces activités aient lieu puisque rien n'y oblige les enfants. Comment les parents réagissent-ils à cette immense liberté donnée à leurs enfants ? Suzanne m'affirme qu'elle n'a jamais eu de problème avec les parents qui apprécient cet apprentissage de l'autonomie et font confiance aux animatrices. Il faut dire que les parents sont étroitement associés au projet avec l'organisation de repas partagés ou d'activités familiales, comme la « chasse au trésor » qui a été organisée la veille dans tout le quartier.

Je repars enthousiaste, impressionnée par l'inventivité et la joie des

enfants que j'ai croisés, par la douce tranquillité des animatrices, par la confiance des familles. Je me dis que les terrains d'aventures se conjuguent parfaitement avec l'engouement actuel pour la « classe dehors ». Mais une interrogation me saisit : est-ce que cet engouement n'aurait pas quelque chose à voir avec l'image d'Epinal d'une enfance à l'ancienne, en harmonie avec la nature ? Précisément, il ne s'agit pas de faire de ces espaces des espaces à part, préservés du monde. La liberté d'aller et venir, d'utiliser les téléphones, l'inclusion dans la vie du quartier, sont importants pour ne pas tomber dans une forme de nostalgie du passé. L'inscription de ces projets dans le courant de l'éducation nouvelle et de l'éducation populaire, par l'intermédiaire des Céméa, est essentielle afin de faire de ces lieux des espaces d'émancipation individuelle et collective.



